



## 1. En Belgique :

Comme vous en aurez été informés, 2 cas ont été confirmés sur des sangliers dans la Commune d'Etale (cf carte en pièce jointe) en Wallonie à 12 km de la France, 17 du Luxembourg et 60 km de l'Allemagne.

D'un coup d'un seul, le virus s'est « téléporté » à l'ouest de plus de 500 km de la république Tchèque, de 750km de la Hongrie, de 1200 km de la Roumanie et encore un peu plus de l'est de la Pologne.....

Le virus se trouve désormais non loin pour ne pas dire au plein coeur du plan Wallon de diversification de la production porcine initié fin des années 80 : « le Porc Qualité Ardenne ».

Comme vous pourrez le remarquer sur la carte jointe, dans la région il n'y a pas que les sangliers qui gambadent dehors !

En jaune ce sont les élevages « porc Bio » ils sortent, en Bleu c'est le porc plein air dehors aussi et enfin en vert le porc fermier qui selon le cahier des charges lui ne doit pas avoir accès au parcours extérieur.

La mobilisation sur la biosécurité doit être de mise à tous les échelons et pour tous..... (le travail est en cours.....) mais à l'image de ce qui est réalisé dans le secteur de l'aviculture n'est-il pas nécessaire aussi de contraindre les producteurs à enfermer au plus vite tous les cochons qui traînent encore à l'extérieur ? La clôture électrique n'est peut-être pas une mesure de biosécurité suffisante !

## 2. Chine :

Les autorités auraient pris des mesures complémentaires pour tenter d'enrayer la dissémination en interdisant le transport de porcs vivants et de produits porcins en provenance de dix régions limitrophes des six provinces qui ont signalé des foyers au cours des dernières semaines.

Ce sont les provinces du Hebei, du Shanxi, du Jilin, du Fujian, du Jiangxi, du Shandong, du Hubei, du Shaanxi ainsi que la région autonome de Mongolie intérieure et de la ville de Shanghai.

Une décision qui nécessairement s'accompagne aussi par une fermeture des marchés de porcs vivants dans les dites 10 provinces.

A la louche, c'est autour de 40% de la production qui seraient concernés par la décision du 11 septembre.

Une mesure qui a provoqué un YOYO dans les évolutions des prix tous ces derniers jours avec d'un côté des pics dépassant les 2,25€ le kg et des baisses allant jusqu'à moins d'1,4€ dans la province du Liaoning dont une grande partie des porcs transite habituellement vers le sud.

